

HERALDIC AMERICA

LES ARMOIRIES DE MONTRÉAL-EST

par Daniel Cogné

Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique



Parmi les villes de la région métropolitaine de Montréal qui maintiennent vivante la tradition héraldique, il convient de mentionner Montréal-Est dont les armoiries n'ont pas encore été étudiées par les historiens. Chose curieuse, elles ne figurent dans aucun armorial québécois et n'ont malheureusement pas été répertoriées par le professeur Ian L. Campbell dans son remarquable ouvrage *The Identifying Symbols of Canadian Municipalities* paru en 1990.

Conçues le 26 octobre 1967 par le père Charles Lajeunesse, o.m.i., ces armoiries ont été enregistrées comme marque de commerce le 6 mai 1968. Elles se blasonnent comme suit. Sur un écu français timbré d'une couronne d'argent crénelée et maçonnée de sable: d'azur à la croix ancrée d'argent, rayonnante à ses angles de trois flammes au naturel et chargée en coeur d'une roue dentelée de gueules; au chef d'or, à la feuille d'érable de sinople accompagnée à dextre et à senestre d'une fleur de lis d'azur. Sur un listel d'or soutenu par deux branches de laurier au naturel posées en sautoir, la devise de gueules *Peux ce que veux*.

La feuille d'érable et les deux fleurs de lis, qui ornent le chef de l'écu, rappellent les armoiries du Canada et du Québec. L'héritage chrétien est évoqué par la croix dont la forme ancrée et les flammes rayonnantes indiquent que cette ville

est un port maritime et vit des industries du ciment et du pétrole. Quant à la roue dentelée, symbole conventionnel de l'industrie basée sur la mécanique, elle se retrouve dans les armoiries de plusieurs villes du Québec, dont Saint-Laurent et Hull.

Cette composition héraldique apparaît sur un presse-papiers en bronze (illustration) dont le graveur et la date de fabrication sont malheureusement inconnus. Cet objet est très proche des médailles armoriées frappées par le bijoutier C. Lamond de Montréal pour de nombreuses villes canadiennes.

Ces armoiries s'inscrivent tant par leur composition que par leur thématique dans la tradition créée par le Collège canadien des armoiries et l'Institut généalogique Drouin, deux institutions privées qui ont contribué après la Deuxième Guerre mondiale à développer une héraldique de qualité. Les efforts de leurs dessinateurs, au premier rang desquels il faut mentionner Robert Pichette, ancien président de la Société héraldique du Canada et aujourd'hui Héraut Dauphin, ont permis la création d'armoiries municipales qui n'ont rien à envier aux productions de Londres ou d'Édimbourg.

Souhaitons que la municipalité de Montréal-Est donne un statut officiel à ses armoiries en les faisant concéder par l'Autorité héraldique du Canada. Elles honoreraient notre armorial national.

(Référence : *L'héraldique au Canada/Heraldry in Canada*, vol. XXXI, décembre 1997)

